

François Asselin

« Nous attendons donc de l'orthodoxie budgétaire »

DE PASSAGE À MONTPELLIER, FRANÇOIS ASSELIN REVENAIT SUR L'ACTUALITÉ ET ÉVOQUAIT SA VISION DU SYNDICALISME PATRONAL. AU PROGRAMME : LE GRAND DÉBAT NATIONAL, LA LOI PACTE, LE CALCUL DE LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE...

Propos recueillis par Daniel Croci

Votre mandat à la présidence de la CPME va s'achever. Quel est votre état d'esprit ?

J'arrive en effet à la fin de mon premier mandat. Ce furent cinq années extraordinaires de ma vie. En fait, c'est un très beau mandat. C'est à la fois altruiste et égoïste de ma part, parce que je me suis enrichi humainement d'une façon incroyable. Je sais d'où je viens et je sais où je retournerai après. Je n'ai pas de question existentielle, ni de question sur l'après. Les coups d'adrénaline pourraient me manquer, mais à la réflexion, la vie d'entrepreneur n'en manque pas. C'est même du service continu. [rires].

Quelles sont vos attentes après le grand débat national ?

Le niveau de pression fiscale est tel que parfois elle annihile l'envie d'entreprendre. Deuxièmement – et c'est ressorti de la consultation de la CPME – les chefs d'entreprise ont l'impression d'être des risque-tout "enquiquinés" par des risque-rien. On comprend, dans l'évolution de notre entreprise et de nos métiers, que parfois il faille se mettre à niveau. Ce sont des contraintes objectives auxquelles on s'astreint. Mais lorsque ces contraintes sont dans un champ administratif et réglementaire qui n'a rien à voir avec l'objet de l'entreprise, c'est désespérant. Cela conduit à ce que les preneurs de risques qui mériteraient d'être encouragés plutôt que sanctionnés, finissent par baisser les bras. Prenons l'exemple des ordonnances

Macron. Avant leur mise en application, j'entendais systématiquement « *On ne veut pas embaucher, c'est trop dangereux, ça nous fout la trouille* ». Un sentiment établi soit parce qu'un procès au tribunal de prud'homme s'est mal terminé – c'est d'ailleurs une maladie contagieuse dans le réseau de connaissances des chefs d'entreprise qui se font accrocher – soit lorsque l'expert-comptable vous demande si cela n'est pas trop risqué. C'est terrible ! Mais depuis les ordonnances, j'entends : « *Je cherche à embaucher et je ne trouve pas les compétences* ». Il faut donc toujours se rappeler d'un passé pas si lointain, quand la machine intellectuelle était branchée autrement. Les lignes ont bougé depuis.

C'est la question du rôle de l'Etat et de ses services qui soulève une attente forte...

C'est vrai. Et pour autant, alors qu'en cas de complication au sein de l'entreprise, il faut vite redresser la barre, on assiste à un exécutif qui depuis plus de quarante ans n'est pas arrivé à équilibrer un seul budget, avec chaque année un rapport critique de la Cour des comptes... et rien ne se passe ! Imaginez dans une entreprise, si l'on ne respecte pas l'avis de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes... Le chef d'entreprise n'a en fait pas le choix. Nous attendons donc de l'orthodoxie budgétaire et que l'on sache dire aux Français les choses telles qu'elles sont, et les raccrocher au principe de réalité. Si l'on veut

BIO EXPRESS

18 novembre 1964 : François Asselin voit le jour à Thouars (Deux-Sèvres). Il est entrepreneur du bâtiment, président de l'entreprise familiale Asselin depuis 1993, une société de charpente, menuiserie, ébénisterie et ferronnerie traditionnelle spécialisée dans la restauration des monuments historiques (14,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2014 et 140 salariés sur trois sociétés et trois établissements secondaires en métropole, à la Réunion et aux États-Unis). Asselin SAS est le constructeur de l'Hermione, une réplique du navire de guerre français. Le 21 janvier 2015 il est élu avec 97 % des voix à la présidence de la CPME (ex-CGPME), succédant à Jean-François Roubaud. François Asselin est également membre du Conseil économique, social et environnemental, administrateur de Bpifrance Financement, administrateur de Business France et membre du Comité financement-garantie.

promettre une retraite aux générations d'actifs actuelles et celles à venir, il faudra peut-être travailler un petit plus longtemps en moyenne. En 1981, la France des 65 ans était-elle plus anxiogène que la France de 2019 ? En 2000, la France des 39 heures était-elle plus anxiogène que celle des 35 heures ? Si tout simplement, pour avoir une retraite décente, il faut travailler un petit peu plus pour être sûr de l'avoir, est-ce grave ? Si l'on regarde à l'échelle de la planète, combien de peuples connaissent le mot retraite ? Mais j'en conviens, il n'y a pas de réponse simpliste à des problèmes aussi complexes.

Autre sujet, le calcul de la représentativité en fin d'année vous préoccupe-t-il ?

Nous sommes le premier syndicat patronal le plus représentatif dans le champ des TPE-PME. C'est indéniable.

Mais pas en nombre de salariés...

Effectivement. Si vous regardez la cartographie des entreprises françaises, en France, 5000 entreprises représentent la moitié des salariés de l'Hexagone. Ce sont les grandes entreprises qui ne sont pas adhérentes à la CPME. Ce contingent apporte à peu près 6 millions de salariés au Medef. Nous faisons à peu près 3 millions de salariés. Sur notre champ de compétences, si l'on peut dire, nous sommes très représentatifs. Pour la représentativité, je suis très serein. Il semble que les choses ont très bien été organisées.

C'est-à-dire ?

Que ce soit sous les gouvernements de gauche ou de droite, les choses ont été faites pour que, quoi qu'il arrive, le Medef reste toujours premier. À partir du moment où un ministre de gauche,



François Rebsamen à l'époque, est revenu sur un décret – ce qui n'est pas rien – pour rebasculer la représentativité en nombre de salariés, le message était signé : il faut laisser les grands équilibres en place. Sachant que vous avez le Medef des champs et le Medef des villes. Aux champs, ce sont les entrepreneurs qui sont réellement sur le terrain, mais c'est le syndicat des villes qui pèse dans la balance. A la CPME, on ne connaît pas de grands écarts. Globalement, nos ressortissants et nos adhérents sont des patrons

“ **LES CHEFS D'ENTREPRISE ONT L'IMPRESSION D'ÊTRE DES RISQUE-TOUT “ENQUIQUINÉS” PAR DES RISQUE-RIEN...** ”

patrimoniaux. Nous n'avons aucune difficulté à faire la synthèse. Et j'arrive même dans des branches professionnelles qui peuvent parfois avoir des intérêts divergents, à avoir des débats vraiment sereins et à trouver des solutions parce que ce sont tous des

➤ François Asselin, président de la CPME.

chefs d'entreprise animés par la même vision de l'entreprise. J'ai plutôt, de ce point de vue, un mandat solide, intéressant, enrichissant. Je n'ai jamais de grands écarts à faire entre les intérêts des uns et des autres. Globalement, ça fonctionne plutôt pas mal. Et puis, est-ce si grave que nous ne soyons pas le numéro un ? Je pense qu'aujourd'hui, il serait difficile au niveau interprofessionnel et dans le cadre d'une négociation, qu'une signature se fasse sans celle de la CPME. Ce serait extrêmement délicat. Sans être les leaders, on peut dire que notre syndicat patronal a conquis une sorte de minorité de blocage ou plutôt une minorité d'influence. Mon seul objectif est vraiment de coller aux intérêts des chefs d'entreprise de PME et de TPE. A travers ça, je pense aux artisans, aux commerçants... ce sont aussi des chefs d'entreprise, ce sont ceux avec qui l'on vit tous les jours et qui rendent notre quotidien socialement et humainement viable.

La CPME et l'Europe ?

La CPME est plutôt pro-européenne. Nous sommes pour l'économie de marché. Toutefois, nous sommes aussi pour une concurrence loyale. C'est pourquoi nous nous sommes battus aussi âprement contre la fraude au détachement de salariés. Je ne veux pas que le « moins-disant » devienne la variable d'ajustement. Les premiers qui en seront victimes, ce sont nos salariés, or nous tenons à nos salariés. Et puis, on n'a pas envie de changer notre modèle économique. Avoir des entreprises factices, avec des gens venus de l'extérieur, n'est pas le modèle que l'on cherche à développer. Pour cela, nous avons besoin d'une Europe cohérente, d'une Europe qui ne nous déracine pas, mais qui, au contraire, consolide nos racines. Ce n'est pas du tout antinomique avec le fait de pouvoir s'ouvrir au monde. Parce que la France seule ne peut résister au bloc Amérique et au bloc Asie. Regardez le cas de l'extraterritorialité des Etats-Unis. Sans un pare-feu européen, la France seule ne pourra jamais lutter. Cela représente des enjeux colossaux qui, bien évidemment, nous dépassent. Ce qui est sûr, c'est que seule, la France n'a aucune chance d'y arriver, ensemble on a peut être l'espoir d'y arriver. Je préfère jouer la partie ensemble. ■